



HAL
open science

The Taser Brain Journal n°92

Solenn Tenier

► **To cite this version:**

Solenn Tenier. The Taser Brain Journal n°92. 28ième conférence francophone sur l'Interaction Homme-Machine, Oct 2016, Fribourg, Switzerland. pp.1-9. hal-01386430

HAL Id: hal-01386430

<https://hal.science/hal-01386430>

Submitted on 24 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

The Taser Brain Journal n°92

Solenn Tenier

Université de Strasbourg
75020, Paris, France
tenier.solenn@outlook.com

Permission to make digital or hard copies of part or all of this work for personal or classroom use is granted without fee provided that copies are not made or distributed for profit or commercial advantage and that copies bear this notice and the full citation on the first page. Copyrights for third-party components of this work must be honored. For all other uses, contact the Owner/Author. Copyright is held by the owner/author(s).
IHM '16, October 25-28, 2016, Fribourg, Switzerland.

Résumé

The Taser Brain Journal se dresse comme défenseur de l'espèce humaine arrivée au stade d'asservissement contrôlé par la Federal World Government (FWG) et l'International Organization of the Digital Identity (IODI). A travers cinq fragments de réflexions citoyennes datant de 2016 et récupérés au fil de négociations, le journal propose aux lecteurs de découvrir les interrogations et les préoccupations d'une société égarée.

Mots Clés

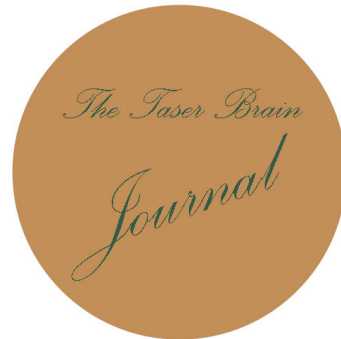
Ingénierie sociale ; données personnelles ; incommunicabilité ; technomorphisme ; interactivité humaine ; self-tracking

Abstract

The Taser Brain Journal stands as a defender of the human race, which entered a state of enslavement controlled by the Federal World Government (FWG) and the International Organization of the Digital Identity (IODI). Across five fragments of the thoughts of citizens, dating from 2016 and recovered through negotiations, the newspaper allows readers to discover the questions and concerns of a lost society.

Author Keywords

Social engineering; personal data; incommunicability; technomorphism; human interactivity; self-tracking



Comme tous les premiers lundis du mois, The Taser Brain Journal, vous fait voyager dans le temps à travers ses archives.

C'est avec beaucoup d'émotions et d'amertume que nous vous dévoilons, aujourd'hui, ce long et dangereux travail d'investigation que nous avons entamé il y a trois ans maintenant.

En effet, après des négociations mouvementées, des missions en pays breton, et des arrestations quotidiennes, nous avons réuni sous forme de corpus, des fragments de réflexions citoyennes (l'obtention des noms des auteurs est encore en pourparlers), datant de 2016. Nous vous proposons, ici et maintenant, les sept premiers fragments d'une longue série.

Citoyennes, citoyens, levons-nous, et combattons ce gouvernement mondial coupable de notre régression mentale contrôlée.

*Au nom de notre liberté emprisonnée,
Cristiano Poppoulos,
The Taser Brain Journal,
3 août 2137*

Fragment #1_ Que font les regardés lorsque les regardeurs font le tableau ?

Une mutation radicale de l'organisation du commerce, du transport, de la sécurité et de la surveillance est belle et bien amorcée. L'objectif majeur de cette décennie se rapporte aux questions de la traçabilité des objets et des personnes, et peut être rapidement dépassé par le progrès grandissant, amenant les professionnels à imaginer une surveillance quotidienne faite de caddies et de réfrigérateurs intelligents, de puces consacrées à l'immigration et au terrorisme. Ces avancées technologiques présentes et futures dessinent et dessineront un monde à deux vitesses, que Chris Oakey expose à la perfection à travers la vidéo *The Catalogue*, réalisée en 2004. Que font les regardés, lorsque les regardeurs font les tableaux ?

Alors que les français se sont rebellés en juin 2008, contre la mise en place du fichier policier Edvige¹ (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale), portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel ; dans un même temps, ces mêmes français étaient connectés aux réseaux sociaux et s'auto-fichaient. Comment analyser cette cohérence ?

Comparons, par le biais d'un tableau, les caractéristiques du fichier EDVIGE avec ceux du réseau social Facebook. Pour ce faire, inspectons le Décret n° 2008-632* entré en vigueur le 2 juillet 2008 et la politique d'utilisation des données de Facebook** ; les deux textes étant publiquement consultables².

¹ Le fichier EDVIGE est destiné à remplacer l'ancien fichier des Renseignement généraux, en vigueur depuis 1991.

² Ci-joint le décret n°2008-632

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2008/6/27/IOCC081>

* A cette période, l'ordre mondial régnait grâce à l'existence d'une justice qui générait des lois (des règles). Ce processus a cessé lorsque le gouvernement mondial a vu le jour.

**Facebook était un réseau social connecté qui permettait à ses utilisateurs de publier tous types d'informations (photographies, vidéos, fichiers, etc.) et d'échanger des messages. Il a été créé en 2004 et a totalement disparu en 2027, lorsque l'International Organization of the Digital Identity (IODI) a récupéré toutes les données personnelles des utilisateurs, à savoir 5,6 milliard d'identités.

Si vous voulez en savoir davantage au sujet de ce réseau social historique du XXIème siècle, nous possédons un ouvrage racontant sa création et son évolution. Les coordonnées : d400e8fo078

*** Nous sommes actuellement le produit final de cette ingénierie sociale longue et invasive. Nous consacrerons le prochain numéro à définir précisément les différentes phases de ce virus qui a traversé les siècles.

Nous comprenons à travers la lecture du tableau 1 (page 3), que toutes les informations renseignées, qu'elles soient virtuelles ou réelles, sont à un moment donné amenées à être fichées et analysées. Peu importe l'investigateur (Etat, entreprises privées), le citoyen-utilisateur actif ou passif sera répertorié ou auto-répertorié son intimité.

D'après la sociologue Dominique Cardon, cette incohérence détectée s'expliquerait par le fait qu'aux yeux des citoyens, les réseaux sociaux ne correspondent pas à une menace qui vient d'un pouvoir central et supérieur. Au contraire, il s'agit du contrôle de tout le monde sur le monde. Dans leurs imaginaires, si les réseaux sociaux ne font pas peur c'est parce qu'ils proviennent d'actions privées et non des états eux-mêmes. Comment expliquer ces croyances enfantines ? Pourquoi violer sa propre vie privée ? Quel est le déclencheur de cette hypnose générale ?

Alors, que font les regardés, lorsque les regardeurs font les tableaux ? » Ils se laissent observer, analyser, filmer, enregistrer et le fossé entre pouvoirs et sans pouvoirs se creuse. Mais les regardés sont-ils réellement informés dans un contexte où la politique comme *ingénierie sociale**** consiste à entretenir un système inégalitaire où les uns voient sans être vu, et où les autres sont vu sans le vouloir ? A long terme, la confiance de l'humain envers l'humain ne va-t-elle pas disparaître ?

5681D/jo/texte et le texte sur la politique d'utilisation des données <https://www.facebook.com/about/privacy/>.

Fragment #2_ Que deviendrons-nous lorsque les technologies s'associeront ?

Jacques Attali insiste sur le fait qu'actuellement ces technologies « ne sont pas compatibles [...] ce qui permet d'éviter que tous ces fichiers soient compatibles car la protection de la vie privée exige l'incompatibilité des fichiers, au moins leur incommunicabilité. L'incompatibilité étant la meilleure façon de se protéger contre la communicabilité ». ³ Néanmoins, ces surpuissances mondiales se réuniront-elles un jour ? L'abolition totale des frontières numériques aura-elle lieu ? Une seule et unique gouvernance technologique sera-t-elle créée ? Cette comptabilité numérique serait-elle la conséquence d'une ingénierie sociale arrivée à son paroxysme ?

Après avoir provoqué une amnésie collective par un traumatisme fondateur, *l'ingénierie sociale* reconfigure le comportement de ce collectif. Pour ce faire, la population concernée doit consentir à ce reformatage par illusion d'une évolution naturelle et/ou par régression mentale. Le *tittymment* se dresse alors comme rempart aux incertitudes et aux comportements imprévisibles de ces populations : afin d'écarter toutes rébellions ou contre-pouvoir « un « village global » sans frontière doit être créé [...] avec l'abolition des frontières, c'est-à-dire du principe même de toute extériorité, s'abolit également la possibilité de toutes

³ Conversation d'avenirs, Public Sénat, Jacques Attali interviewé par Stéphanie Bonvicini, le 08 novembre 2008 à 00h45. <http://replay.publicsenat.fr/emissions/conversation-d-avenirs/la-radio-identification/59653>.

	Fichier EDVIGE	Réseau social FACEBOOK
Qui peut être fiché	<ul style="list-style-type: none"> - Personnes jugées « susceptibles de porter atteinte à l'ordre public (dès 13 ans) - Citoyens « ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui jouent un rôle institutionnel, économique, social ou religieux significatif ». 	Toutes personnes créant un compte Facebook ou une page Facebook.
Quelles données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Informations ayant trait à l'état civil et à la profession (adresses physiques, numéros de téléphone et adresses électroniques). - Signes physiques particuliers et objectifs, photographies et comportement - Titres d'identité - Immatriculation des véhicules - Informations fiscales et patrimoniales - Déplacements et antécédents judiciaires - Motif de l'enregistrement des données - Données relatives à l'environnement de la personne, notamment à celles entretenant ou ayant entretenu des relations directes et non fortuites avec elle. - Des « données autres que celles relatives aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, ou à l'appartenance syndicale » peuvent également être enregistrées « de manière exceptionnelle ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités et informations fournies : lieux, dates, contenus (photos, partages, commentaires, chats, etc.), types de contenus, fréquence et durée des activités. - Les activités des autres personnes et les informations qu'elles fournissent : informations concernant le titulaire du compte (partage de votre photo, envoi d'un message sur votre compte, téléchargement, synchronisation et importation de vos coordonnées). - Réseaux de contacts - Informations relatives aux paiements : informations de paiement (numéro de la carte de crédit et d'autres informations concernant votre carte, données de compte, informations d'authentification, données de facturation, de livraison et coordonnées). - Informations sur les appareils de connexions : informations de l'appareil (système d'exploitation, version du matériel, paramètre de l'appareil, noms et types de fichier et de logiciel, niveau de batterie, intensité du signal, numéro d'identification), Géolocalisation (GPS, Bluetooth, Wi-Fi), informations de connexion (opérateur mobile, fournisseur de navigateur, langue, fuseau horaire, numéro de téléphone, adresse IP, contenus du téléphone (identité, contacts, SMS, photo). - informations provenant des partenaires tiers : réception des informations, sur et en dehors de Facebook, en provenant des partenaires tiers de Facebook.
Qui peut consulter les données	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes autorisées à accéder à ce fichier sont les policiers de la SDIG (Sous-direction de l'information générale de la direction centrale de la sécurité publique) - désignés par le directeur central de la sécurité publique. - Les fonctionnaires des services d'informations des directions départementales ou de la préfecture de police – désignés par le directeur départemental ou le préfet de police. - Les citoyens peuvent demander une copie de leur fiche. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisateur du compte peut télécharger une partie de ses données (compte Facebook, historique personnel, téléchargement de vos informations). - Les acheteurs des données personnelles - Les autorités judiciaires et de police. <p>Note : Nous rajoutons la CNIL (à vérifier)</p>
Qui contrôle ?	Le directeur général de la police nationale doit rendre compte chaque année à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) de ses activités « de vérification, de mise à jour et d'effacement » des informations enregistrées dans le fichier Edvige.	<p>La commission nationale de l'information et des libertés (CNIL)</p> <p>Note : Il existe certainement d'autres autorités.</p>

Tableau 1 : Tableau comparatif du traitement des données personnelles : Fichier EDVIGE / Facebook.

* Je suis extrêmement touché de constater que cet(te) auteur(e) a cité l'ouvrage *Gouverner par le chaos, ingénierie sociale et mondialisation*, car un membre de ma famille a fait partie de ce comité invisible. J'ai d'ailleurs un exemplaire de cet ouvrage et je tiens à vous faire partager un extrait pour mieux appréhender la notion de « surmoi automatisé » : « *La politique qui était jadis l'art de réguler les contradictions d'un groupe par inculcation chez ses membres d'une Loi commune, une grammaire sociale structurante et permettant l'échange au-delà des désaccords, la politique est devenue aujourd'hui l'art d'automatiser les comportements sans discussion. [...] on peut dire que ces nouveaux instruments de la pratique politique permettent de faire tout simplement l'économie de la subjectivité et de réduire un groupe de sujets à un ensemble d'objets.* »

comparaisons et contradictions fondamentales, donc de tout contre-pouvoir critique et de toute résistance. »⁴

Fragment #3_ Comment les créateurs imaginent et imagineront-ils le paysage mondial, face à un tittymainement 2.0 grandissant ?

A long terme, le surmoi des sociétés humaines basculera vers un *surmoi automatisé** (Bernard Stiegler, 2013). C'est la raison pour laquelle le *technomorphisme* (coévolution homme-machine) naissant, offre aux « créateurs » (scientifiques, romanciers, bio-hackers, bio-artistes, etc.) l'opportunité de développer toutes sortes de futurs. D'autres, se concentrent davantage à prévenir la population des enjeux actuels. A l'image de l'entité artistique Jodi, qui « dissémine sur le réseau des dispositifs qui interviennent sur la structure du langage Html par altération du code et transformation des balises permettant aux internautes la reconnaissance et l'agencement des sites Web »⁵. Le dessein ici est de mettre en garde vis-à-vis de « l'uniformisation croissante des technologies numériques ». Le brouillage des interfaces confronte le visiteur à l'impossibilité de contrôler la prolifération des messages d'alertes. Le visiteur, internaute, citoyen du monde n'a plus la main sur son ordinateur, voyant impuissant, des dizaines de fichiers applications se loger dans le disque dur ou sur le bureau.

⁴ Comité invisible (France), *Gouverner par le chaos ingénierie sociale et mondialisation*, Essais-Documents (Paris: M. Milo, 2010).

⁵ Antoine Hennion, Howard Becker, et Jean-Paul Fourmentraux, *Art et Internet*, édition revue et augmentée (Paris: CNRS, 2010).

Nous sommes définitivement face à « un bouillon de culture », observant le présent, prévoyant l'avenir imprévisible, démontrant que l'évolution ne connaîtra pas la marche arrière (Boris Cyrulnik).

Fragment #4_ Aurons-nous dans un futur proche les capacités intellectuelles de penser un contre-pouvoir critique et une résistance citoyenne ?

De nos jours, tout laisse à penser que nous nous dirigeons vers un monde sans frontière, un monde uniforme où la possibilité de toutes comparaisons serait abolie. L'homogénéisation des réseaux, la reconfiguration des comportements collectifs, ainsi que le reformatage par illusion d'une évolution naturelle, ne peuvent qu'abonder dans ce sens. « La liberté d'expression doit coïncider avec la liberté de pensée »⁶, mais si cette dernière est fanée que devient la liberté d'expression ? Nous sommes déjà ancrés dans un monde et une époque où cette dernière est grandement menacée. Comment le posthumain, « futur de l'humain sans l'humain »⁷ pourra-t-il mettre en place une résistance contre cette déshumanisation ?

⁶ « Où chercher la liberté d'expression ? », La voix de la Russie, parole de Riccardo De Gennaro, journaliste et écrivain, directeur de la revue italienne *II Reportage*, le 3 août 2014 à 22h48. In http://french.ruvr.ru/2014_08_03/Ou-chercher-la-liberte-dexpression-5009/

⁷ Denis Baron, *Le chair mutante : fabrique d'un posthumain* (Paris : Dis voir, 2008), page 21.

* Concurrent direct d'Apple, Microsoft Corporate a longtemps régné sur le monde de l'informatique grâce à la vente de ses systèmes d'exploitation, de ses logiciels et de ses smartphones. Au même titre que Facebook, sa disparition est due au kidnapping de l'International Organization of the Digital Identity (IODI) de toutes les bases de données de l'entreprise. A noter qu'à cette période, Windows occupait plus de 90% des parts de marché dans le monde.

** Le début du XXIème siècle a été marqué par le développement des assistant(e)s virtuel(le)s. Le fichier audio *My Love*, que nous allons diffuser lors de la conférence citoyenne et scientifique qui aura lieu en octobre, renseigne le type de relation qu'entretenaient les humains avec leur(s) assistant(s) virtuel(s).

Fragment #5_ La volonté de rendre les modes d'interactions encore plus transparents entre les humains et les machines relève-elle d'une réelle bienveillance ?

Toujours en quête d'amélioration des capacités physiques, cognitives et communicationnelles de l'humain, le domaine de l'IHM (Interactions homme-machine) à la volonté de rendre les modes d'interactions de plus en plus transparents en développant continuellement l'intelligence des machines. Or, cette intelligence dépend en grande partie des informations collectées, stockées, puis analysées par les acteurs des nouvelles technologies, souffrant de plus en plus du *syndrome Okazou* (Alex Türk, 2011) ; « on ne sait ni quand, ni comment elles pourront être utiles mais cela ne fait pas de mal de les stocker, au cas où... »⁸

Prenons l'exemple de Windows 10, le nouveau système d'exploitation de Microsoft*, qui indique explicitement dans sa déclaration de confidentialité, « améliorer et personnaliser vos expériences » et « offrir les meilleures expériences possibles ». A première vue, Windows 10 se dresse comme notre ange gardien, épaulé par notre nouvelle amie, Cortana** (assistante virtuelle).

Cependant, lorsque nous accédons aux paramètres de confidentialité, c'est avec stupeur que nous découvrons que toutes les options de collectes ont été activées « par défaut ». En réalité, un véritable centre de surveillance a pris place pendant l'installation du système d'exploitation : utilisation de l'identifiant de publicité, envoi à Microsoft des informations sur l'écriture, activation de la localisation du périphérique,

⁸ Alex Türk, *La vie privée en péril : des citoyens sous contrôle* (Paris: O. Jacob, 2011), page 114.

autorisation des applications à utiliser la caméra et le microphone, autorisation à Windows et Cortana de collecter des informations telles que les contacts, les événements récents du calendrier, etc.

Nous sommes ici, à l'antipode du concept de *Privacy by Design*, qui intègre le respect de la vie privée directement dans la conception et le fonctionnement des systèmes. Idée développée dans les années 1990 par Ann Cavoukian⁹ et reprise en 2010 lors de la 32^{ème} Conférence internationale des commissaires à la protection des données et de la vie privée qui s'est tenue à Jérusalem et qui a adopté une résolution dans ce sens.

Alors, nous ne serons pas étonnés d'apprendre la mise en demeure de Microsoft par la CNIL, en juin 2016, pour cause de « données collectées non pertinentes ou excessives, un défaut de sécurité, une absence de consentement des personnes, une absence d'information et de possibilité de s'opposer au dépôt de cookies et la persistance de transferts internationaux sur la base du Safe Harbor¹⁰. »

Les gestionnaires de services sur Internet, marchant principalement « au dévoilement de soi comme une voiture marche à l'essence »¹¹, ne doivent-ils pas modifier leur stratégie de communication, afin de ne pas perdre définitivement la confiance de leurs

⁹ En 1990, Ann Cavoukian était la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario.

¹⁰ Ci-joint, la décision n°206-058 du 30 juin 2016 mettant en demeure la société Microsoft Corporation : https://www.cnil.fr/sites/default/files/atoms/files/2016-058-med_microsoft_corporation.pdf

¹¹ Allet Rallet et Fabrice Rochelandet, « La données au cœur des modèles d'affaires : demain, tous traders de données ? ». In. « Vie privée à l'horizon 2020 », Cahiers IP. Innovation & prospective (Paris: CNIL, 2012), page 15.

* Ce mouvement a été l'acteur principal de graves problèmes de santé au sein de la génération Z. Entre 2015 et 2020, les hôpitaux ont dû accueillir tous les jours de nouveaux adolescents atteints d'une dépendance à l'autocontrôle permanente de leur poids, développement de nombreux cas d'anorexie, de boulimie et de tentatives de suicide (1, 6 millions d'hospitalisations).

utilisateurs ? Cette collecte massive et intrusive des données personnelles peut-elle gêner à long terme l'intimité des utilisateurs avec leur machine ?

Fragment #6_ Les nouvelles pratiques des utilisateurs-citoyens face à leurs objets connectés sont-elles sans danger ? Le cas du quantified self.

Il est devenu impossible au quotidien de créer une bulle fermée où les données personnelles seraient immobiles et en sécurité, car « les données personnelles sont tout simplement de plus en plus subjectives, relatives, et contextuelles ». ¹² Il serait donc plus judicieux de parler de *données relationnelles et transactionnelles* (Dominique Boullier, 2012). En effet, selon les travaux d'Irwin Altman sur la *social penetration theory*, les relations avec les autres se créent de la même manière que chaque couche d'un oignon s'ouvre. Au fur à mesure qu'il y a pénétration dans notre sphère privée, nos données s'échappent et deviennent des données relationnelles. De la même manière, lorsque nous installons une application mobile contre l'obtention de nos données, nos données deviennent transactionnelles. Alors nous nous apercevons que cette conception d'une vie privée, protégée et cachée n'est plus qu'un fantasme.

A partir de ce constat, il est plus aisé de comprendre certains phénomènes citoyens, à l'image du *self-tracking*, basé sur l'exploitation de ses propres données. Malgré son récent développement, le *self-*

tracking a donné naissance au *quantified self*¹³, qui consiste à améliorer son mode de vie (nombre de pas dans la journée, qualité du sommeil, etc.) à partir des données révélées par de nouveaux outils, tels que les capteurs connectés (montre, bracelet, etc.) et les applications mobiles. Ces données mesurées permettent de se surveiller, de créer une routine et d'améliorer ses performances (Anne-Sylvie Pharabod, 2013). Acteurs de leur bien-être et de leur santé, les *self quantifiers* partagent à la communauté leurs données après les avoir capté, puis analysé. A priori, cette pratique de l'autocontrôle et de l'autogestion de ses données personnalisées présente un pied de nez aux acteurs des nouvelles technologies.

Or, bénéficier d'un coach électronique tels que ceux proposés par Fitbit¹⁴ oblige à une transaction automatique de ses données auprès des éditeurs de services ou des producteurs de capteurs ; eux-mêmes acteurs d'un second partage à destination de sociétés tierces. L'objectif connu de ces derniers n'est-il pas de s'établir en tant que plateformes en hébergeant le maximum de jeux de données pouvant entraîner des classifications et segmentations des profils ? Cet outil qu'est le *Data Mining*, ne va-t-il pas réussir à regrouper non plus des données personnelles mais des données sensibles en s'intéressant davantage aux données biologiques qu'aux données biographiques ? Les données liées à la santé et volontairement partagées par les adeptes du *quantified self*, ne vont-elles pas se

¹² Dominique Boullier, « Tout devient-il donnée personnelle ? ». In. *Vie privée à l'horizon 2020*, Cahiers IP. Innovation & prospective (Paris: CNIL, 2012), page 32.

¹³ Emmanuel Gadenne, *Le guide pratique du Quantified Self. Mieux gérer sa vie, sa santé, sa productivité*, FYP éditions, 2012.

¹⁴ Fitbit est un bracelet connecté qui suit les activités quotidiennes, qui affiche la progression et qui analyse votre sommeil. Pour consulter le site internet : <https://www.fitbit.com/fr>.

retourner un jour contre elles, sous fond de discrimination (obésité, données génétiques, problèmes cardiaques, etc.) ? Cette confiance accordée aux objets connectés, traditionnellement accordée au médecin traitant, n'est-elle pas révélatrice d'un malaise de l'interaction humaine ?

Fragment #7_ Allons-nous vers une relation entre humains à tout jamais rompue ?

Nous sommes passés depuis quelques années d'une *interaction* (relation homme-homme), à une *interactivité* (relation homme-machine). Nous sommes dorénavant dans une transition entre une *interactivité humaine* (interaction des hommes entre eux, à travers la technique) et une *interactivité technique* (interaction de l'homme avec l'interface). Une question se doit d'être posée : Devons-nous craindre un débordement de l'*interactivité* vers une *auto-communication*¹⁵ et une *métacommunication*¹⁶, c'est-à-dire vers une communication pour et à soi-même ? N'est-ce pas ce qui est déjà entrain de se produire avec le *self-tracking*, avec les *assistants vocaux*, ainsi qu'avec les robots sociaux, tels que le robot Milo de Microsoft, le Tamagoshi, le Furby (créature en forme de chouette), My RealBaby (poupée animée) ou le phoque Paro ?

¹⁵ Message, histoire, récit, parcours qu'on adresse à soi-même où le programme fonctionne comme un stimulateur de composition de rôle. In Tedeschi Ingrid, Koszowska-Nowakowska Paulina, et Renucci Franck, « Communication interpersonnelle à l'ère du Web 2.0 : questions de l'interaction et de l'interactivité ».

¹⁶ On actualise les programmes conçus par d'autres pour se fabriquer ses propres programmes d'écriture, de mise en scène d'espaces, de circulation dans les récits, de consultation de banques d'informations, etc. Ibid.

Denis Baron envisage le posthumain comme « le futur de l'humain mais sans l'humain ». Cette rupture communicationnelle entre les humains est-elle vectrice d'un début de redéfinition ? Peut-on dorénavant entrevoir le posthumain comme le futur de l'humain au-delà de l'humain ?

**

Nous espérons de tous cœurs que ces sept fragments de réflexion vous ont interpellé. Je vous rappelle les questions abordées : Que font les regardés lorsque les regardeurs font le tableau ? Que deviendrons-nous lorsque les technologies s'associeront ? Comment les créateurs imaginent et imagineront-ils le paysage mondial, face à ce tittymainement 2.0 grandissant ? Aurons-nous dans un futur proche les capacités intellectuelles de penser un contre-pouvoir critique et une résistance citoyenne ? Allons-nous vers une relation entre humains à tout jamais rompue ?

Le journal sera présent en octobre prochain (la date et lieu seront dévoilés au dernier moment), lors d'une conférence citoyenne et scientifique, tenue secrète, lors de laquelle nous pourrons discuter et débattre de ces interrogations. Nous commencerons cette conférence par une trouvaille qui a profondément touché l'équipe. Il s'agit d'une série de trois créations (O.M.G, Eye to Eye, My Love) numériques et anonymes que nous visionnerons et étudierons ensemble. Nous avons retrouvé la note d'intention liée à cette série : Le XXIème marque un tournant ; manquant de confiance en nos relations, désirant l'intimité tout en la craignant, nous comptons sur la technologie pour nous permettre à la fois d'entretenir des relations et nous protéger de leurs dangers. Craignant les risques et les

désillusions auxquels nous exposent les relations avec les autres, nous attendons plus de la technologie, et moins les uns des autres. Parce que « les identités personnelles sont des subjectivités en devenir permanent »¹⁷, le gouvernement mondial par le biais de l'organisation O.M.G, légitime juridiquement l'abus de confiance 2.0. Parce que « la technologie se propose d'être l'architecte de nos intimités »¹⁸, Eye to Eye offre la possibilité de ne plus jamais débiter de rencontre dans le doute et l'incertitude. Parce qu'un jour « l'amour avec les robots sera aussi normal que l'amour avec les humains »¹⁹, My Love, archive audio, révèle des conversations privées et intimes entre deux amants entretenant une relation virtuellement réelle. Quelle sera la relation entre les humains au XXIIème siècle ?

Veillez trouver ci-dessous les références identifiées au sein des cinq fragments.

Bibliographie

1. Calvignac, Cédric. Jean-Paul Fourmentraux (dir.), Identités numériques. Expressions et traçabilité, 2015. <http://lectures.revues.org/18715>.
2. Cobbaut, Jean-Philippe. « Identités plurielles, intersubjectivité et apprentissage dans les institutions contemporaines ». *Revue d'éthique et de*

¹⁷ Jean-Philippe Cobbaut, « Identités plurielles, intersubjectivité et apprentissage dans les institutions contemporaines », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n° 271 (10 septembre 2012): 93-110.

¹⁸ Sherry Turkle, *Seuls ensemble*, Editions l'Echappée, Pour en finir avec (Paris, 2015).

¹⁹ David Levy, *Love and Sex with Robots: The Evolution of Human-Robot Relationships* (New York: Harper Perennial, 2008).

théologie morale, n° 271 (10 septembre 2012): 93-110.

3. Comité invisible (France). *Gouverner par le chaos ingénierie sociale et mondialisation*. Essais-Documents. Paris: M. Milo, 2010.
4. Baron, Denis. *La chair mutante: fabrique d'un posthumain* (Paris: Dis voir, 2008).
5. Della Luna, Marco et al., *Neuro-esclaves: techniques et psychopathologies de la manipulation politique, économique et religieuse*, Vérités cachées (Cesena (Italie): Macro Editions, 2011).
6. Eunika Mercier-Laurent et al., « Méthodes techniques et outils », *Documentaliste Sciences de l'Information* 2013/3 (Vol. 50).
7. Hennion, Antoine, Howard Becker, et Jean-Paul Fourmentraux. *Art et Internet*. Édition revue et augmentée. (Paris: CNRS, 2010).
8. Pièces et main d'oeuvre (Grenoble), *RFID, la police totale: puces intelligentes et mouchardage électronique*, Négatif (Montreuil (32 Av. de la Résistance, 93100): l'Echappée, 2008).
9. Tedeschi, Ingrid, Koszowska-Nowakowska, Paulina, et Renucci Franck, « Communication interpersonnelle à l'ère du Web 2.0 : questions de l'interaction et de l'interactivité ».
10. Türk, Alex. *La vie privée en péril: des citoyens sous contrôle*. (Paris: O. Jacob, 2011).
11. Turkle, Sherry. *Seuls ensemble*. Editions l'Echappée. Pour en finir avec. (Paris, 2015).
12. « Vie privée à l'horizon 2020 ». Cahiers IP. Innovation & prospective. (Paris: CNIL, 2012).